

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Le Château
2 à 128 allée des Charmettes

Ilot 6, la Châtellenie (Le Château)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005201

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté

Appellation : îlot 6, La Châtellenie

Parties constituantes non étudiées : immeuble

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, NA, 669 à 675

Historique

L'îlot 6 est mis en promotion en 1975 auprès de la SCIC, promoteur qui s'associe à l'architecte Gauthier (Agence GAMMA architecture).

Le programme comprend soixante-quatre logements en habitat intermédiaire, de type IV et V, en accession à la propriété (PSI : Prêts Spéciaux Immédiats). La densité brute est fixée à cinquante-deux logements à l'hectare. La capacité de stationnement est de 102 places, dont 80 garages couverts.

L'îlot 6 doit initialement être relié au nord à l'îlot 14, qui n'est finalement pas construit.

La livraison a lieu en mars 1978.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1978 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gamma architecture (agence d'architecture, attribution par source), Jacques Gauthier (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), SCIC (promoteur, attribution par source)

Description

L'îlot 6 est un groupement d'habitat intermédiaire qui adopte la forme du lotissement en impasse, distribué en peigne.

Il est situé sur un terrain plat rectangulaire de 1,23 ha. La densité est de 52 logements à l'hectare.

Bien que sa voirie interne ait été conçue pour être traversante et se connecter à la voirie urbaine, La Châtellenie est aujourd'hui un groupement enclavé. Il est accessible en voiture uniquement par la rue de la Chevalerie qui le longe au sud. Au cœur de l'îlot, la voie de desserte ou allée des Charmettes, forme un U dont les branches principales, en impasse, se transforment en un chemin piétonnier qui part vers les jardins familiaux, ceux-ci ayant remplacé l'îlot 14 initialement prévu. À l'ouest la connexion routière avec la rue Châteaubriand (voie ancienne) n'est pas réalisée non plus. Enfin, en périphérie de l'opération, les jardins privés et les espaces verts constituent une nette frontière végétale.

Majoritairement l'îlot suit un schéma urbain classique de rues orthogonales et traverses, susceptible de le connecter à d'autres îlots analogues. Les logements sont constitués de blocs d'habitat intermédiaire, regroupés en bandes alignées

(avec de légers décalages) le long de l'allée des Charmettes. Traitée de façon minérale elle se déploie en trois sections orthogonales dépourvues de trottoirs. Un espace vert collectif marque l'entrée de l'îlot puis se prolonge en une allée piétonnière centrale qui se faufile à l'arrière des jardins vers le nord. Plusieurs traverses logées entre les bandes de logements permettent de relier le chemin central aux voies de desserte.

Les logements, relevant de l'habitat intermédiaire, sont combinés par blocs identiques de 5 (localement 6 pour les 4 bandes centrales). Entrées et garages sont localisés côté allée des Charmettes, ainsi que l'un des terrasses. Une partie des entrées est située latéralement à chaque bloc, ce que permet la disposition décalée de ces derniers. Les jardins et les deux autres terrasses sont situés sur l'arrière, donnant sur le chemin piétonnier central ou en périphérie de l'îlot.

Éléments descriptifs

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, étage de comble

Type(s) de couverture : terrasse ; toit à un pan

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat intermédiaire ; îlot d'habitat groupé ; îlot de type moderne

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 12 EP 19. **Répertoire logements janvier 1979**. ÉPALE, [1979].

Documents figurés

- **Villeneuve-d'Ascq ville nouvelle. Photographies 1978**. Album photographique en couleur, ÉPALE, 1978 (AC Villeneuve-d'Ascq ; fonds ÉPALE, 16 W 3).

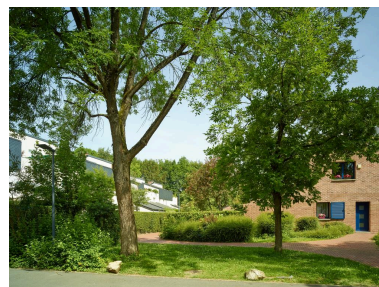
Illustrations



Vue depuis la placette marquant l'entrée de la Châtellenie. Photographie, 1978. On note le parement initial, intégralement en brique (AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3).
Repro. Pierre Thibaut
IVR32_20215900445NUCA



L'allée des Charmettes vue depuis l'entrée de l'îlot. Elle dessert une première bande de logements (n°42-56).
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900666NUCA



Espace vert agrémentant l'entrée dans l'îlot. Il se poursuit en un chemin piétonnier situé à l'arrière des jardins.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900656NUCA



Chemin piétonnier, à l'arrière
des jardins, parcourant
l'ilot du nord au sud.
Phot. Pierre Thibaut
IVR32_20185900674NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les ilots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Vue depuis la placette marquant l'entrée de la Châtellenie. Photographie, 1978. On note le parement initial, intégralement en brique (AC Villeneuve d'Ascq ; 16W3).

IVR32_20215900445NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Commune de Villeneuve d'Ascq
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'allée des Charmettes vue depuis l'entrée de l'ilot. Elle dessert une première bande de logements (n°42-56).

IVR32_20185900666NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Espace vert agrémentant l'entrée dans l'ilot. Il se poursuit en un chemin piétonnier situé à l'arrière des jardins.

IVR32_20185900656NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Chemin piétonnier, à l'arrière des jardins, parcourant l'ilot du nord au sud.

IVR32_20185900674NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation